

SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2018

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 07 juin 2018.
3. Avenant n°1 à la convention de délégation de service public relative au réseau d'initiative publique FTTH bi-départemental de l'Ardèche et de la Drôme avec ADTIM FTTH.
4. Rapport de présentation du Délégué ADTIM.
5. Autorisation de signature de la convention d'attribution du FSN (Fonds national pour la Société Numérique) avec la Caisse des Dépôts et Consignations.
6. Informations réglementaires et questions diverses.

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-huit, le seize octobre à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de ROCHEMAURE (07400), sous la présidence de Madame Nathalie HELMER.

MEMBRES PRESENTS (VOTANTS) : Maurice WEISS, Nathalie HELMER, Jacques LADEGAILLERIE, Pierrette GARY, Alain THOMAS, Daniel TESTON, Christian LECERF, Jean-Paul ROUX, Claude BRUN, Daniel FERNANDEZ, Jean-Marc BOUVIER, Didier BOULLE, Philippe LEDER, Max TOURVIEILHE, Patrick ESPIE, Hervé COULMONT, Jean-François COUETTE, Denis BENOIT, Sébastien BERNARD, Jean-Marie FOUTRY, Olivier DUHOO, Marie FERNANDEZ, Jean-Louis ROSADO, André VERMOREL.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES (POUVOIR DONNE) : Sandrine GENEST a donné pouvoir à Max TOURVIEILHE.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Christine MALFOY, Hervé SAULIGNAC, Pierre MAISONNAT, Luc CHAMBONNET, Franck SOULIGNAC, Juliette JARRY, Sandrine GENEST, Olivier AMRANE, Didier-Claude BLANC, Fabrice LARUE, Claude BELLE, Aurélien FERLAY, Johan DELEUZE, Barnabé LOUCHE, Michel PIALET.

Secrétaire de séance : Marie FERNANDEZ

EN EXERCICE : 39 PRESENTS OU REPRESENTES : 25 (62 voix) VOTANTS : 25

* * *

Ayant constaté que le quorum était atteint, la Présidente ouvre la séance à 18 : 15

Madame la Présidente remercie Monsieur LECERF, Maire de la commune de Rochemaure pour son accueil.

Madame la Présidente présente Madame LUCAS, payeur de la paierie départementale et la remercie de sa présence.

Madame la Présidente remercie de sa présence Monsieur David LENTHERIC, Directeur des sociétés délégataires ADTIM et ADTIM FTTH.

Madame la Présidente souhaite rendre hommage à Didier JOUVE qui fut l'un des délégués d'ADN de 2010 à 2015 et qui est décédé brutalement.

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Sur proposition de Madame la Présidente, Madame Marie FERNANDEZ est désignée secrétaire de séance.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 07 juin 2018.

S'estimant parfaitement informé de la gestion du Syndicat, l'assemblée approuve le compte rendu à l'unanimité.

3. Avenant n°1 à la convention de délégation de service public relative au réseau d'initiative publique FTTH bi-départemental de l'Ardèche et de la Drôme avec ADTIM FTTH.

Les membres du Comité syndical, prennent acte de la présentation de l'avenant par le Directeur Général des Services d'ADN et reconnaissent la nécessité de faire évoluer les dispositions de la Convention, relatives au catalogue de service et à la grille tarifaire des services, indispensable à l'approche de la prochaine ouverture de commercialisation des prises conformément aux règles déterminées par l'ARCEP.

A l'unanimité des voix, le Comité Syndical autorise :

- La Présidente à signer l'avenant 1 à la convention de délégation de service public relative au réseau d'initiative publique FTTH bi-départemental de l'Ardèche et de la Drôme avec ADTIM FTTH
- La Présidente à signer l'ensemble des actes concourant à sa mise en œuvre.

Arrivée de Monsieur Hervé COULMONT

4. Rapport de présentation du délégataire ADTIM (délibération N° 201817)

Après examen et présentation par la Directeur Général des Services, le Comité syndical, à l'unanimité des voix, prend acte du rapport de présentation établi par le délégataire de Service Public et autorise Madame la Présidente à convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le respect de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

5. Autorisation de signature de la convention d'attribution du FSN (Fonds national pour la Société Numérique) avec la Caisse des Dépôts et Consignations (délibération N° 201818)

Après rappel de la volonté réaffirmée du gouvernement de faire de la lutte contre la fracture territoriale et en premier lieu contre la fracture numérique, une priorité nationale et que cette volonté du gouvernement a fait l'objet d'un courrier d'attribution en date du 15 décembre 2017.

Le Comité syndical, à l'unanimité des voix, autorise Madame la Présidente à signer la convention financière avec la Caisse des Dépôts et Consignations qui gère le Fonds national pour la Société Numérique (FSN) pour le compte de l'Etat, ainsi que l'ensemble des documents permettant sa mise en œuvre et son exécution.

* * *

Il est procédé aux questions diverses et notamment :

- ◆ *Information au Comité syndical des marchés signés par la Présidente et des délibérations prises par le Bureau Exécutif depuis le dernier Comité syndical,*
- ◆ *Point d'avancement sur le déploiement : construction des locaux techniques, études et travaux de câblage en cours,*
- ◆ *Information sur la réalisation d'une opération de réorganisation interne au groupe DIF, actionnaire d'ADTIM,*
- ◆ *Premier bilan et poursuite de l'engagement du Syndicat sur les sujets Emploi, Insertion professionnelle et Formation,*
- ◆ *Anticiper les déploiements en saisissant les opportunités de travaux qui se présentent sur le territoire,*
- ◆ *Suivi des déploiements en zone AMII*
- ◆ *Prochaines dates :*
 - *18 octobre : Congrès des Maires de l'Ardèche à Le Pouzin.*
 - *19 octobre à 11h : Opération presse de visite du local technique de Nyons*
 - *23 octobre : Opération de communication en Ardèche à St Etienne de Fontbellon et Saint Sernin.*
 - *25 octobre : Congrès des Maires de la Drôme à Romans-sur-Isère.*
 - *23 novembre : Forum des métiers de la fibre à Chatuzange le Goubet.*
 - *Prochain Bureau Exécutif le 14 novembre à 12h.*
 - *Prochaine CAO le 14 novembre à 14h.*
 - *Prochain Comité syndical le 13 décembre à 18h.*

Est annexé le Powerpoint présenté en séance à l'Assemblée Délibérante.

La Présidente lève la séance à 19 : 35 et invite les membres du Comité à partager le verre de l'amitié.